



Flash EXPRESS

Novembre 2016
Mairie de Lasserre, 31530



PLAN GRAND FROID 2016



Le dispositif saisonnier « vagues de froid » est activé dans chaque commune du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Dans le cadre de cette opération de prévention, le maire a obligation de recueillir l'identité et les coordonnées des personnes âgées et/ou handicapées résidant à leur domicile qui en font la demande.

A cette fin, il doit constituer un registre communal.

Si vous souhaitez y être enregistré-e, contactez la mairie ou le CCAS de Lasserre :

Tél. : 05 61 86 61 46

Courriel : ccas.lasserre@orange.fr

INSCRIPTIONS ELECTORALES

Une nouvelle année électorale s'annonce. Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31/12/2016.

Le secrétariat de mairie est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h 14h à 18h les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois 9h à 12h.

SONNERIE DES CLOCHES

Le mécanisme qui sonne l'angélus est en panne. La réparation prendra plusieurs semaines.

La Mairie de Lasserre

Mairie de Lasserre Tél : 05-61-86-61-46 courriel: mairie.lasserre2@wanadoo.fr

*** Ne pas jeter sur la voie publique **



Flash EXPRESS

Novembre 2016
Mairie de Lasserre, 31530



PLAN GRAND FROID 2016



Le dispositif saisonnier « vagues de froid » est activé dans chaque commune du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Dans le cadre de cette opération de prévention, le maire a obligation de recueillir l'identité et les coordonnées des personnes âgées et/ou handicapées résidant à leur domicile qui en font la demande.

A cette fin, il doit constituer un registre communal.

Si vous souhaitez y être enregistré-e, contactez la mairie ou le CCAS de Lasserre :

Tél. : 05 61 86 61 46

Courriel : ccas.lasserre@orange.fr

INSCRIPTIONS ELECTORALES

Une nouvelle année électorale s'annonce. Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31/12/2016.

Le secrétariat de mairie est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h 14h à 18h les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois 9h à 12h.

SONNERIE DES CLOCHES

Le mécanisme qui sonne l'angélus est en panne. La réparation prendra plusieurs semaines.

La Mairie de Lasserre

Mairie de Lasserre Tél : 05-61-86-61-46 courriel: mairie.lasserre2@wanadoo.fr

*** Ne pas jeter sur la voie publique **